

Observation de la Rémiz penduline *Remiz pendulinus* dans la Vienne

Jean LANGOUMOIS

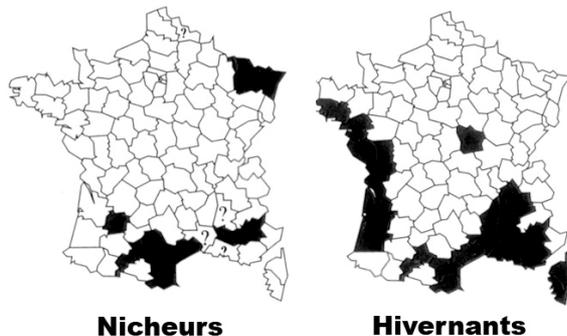
LPO Vienne, 398 avenue de Nantes
86000 POITIERS

Introduction

La Rémiz penduline *Remiz pendulinus* est une espèce des milieux dépressionnaires humides (deltas, marais, cours d'eau, lacs, étangs, ...) à végétation abondante où semble indispensable la présence de la roselière (typhaies « massettes », phragmitaies) et d'une strate arborescente non dense typique de ces milieux situés aux abords de l'eau (saulaies, aulnaies, tamaris). Telle est la description non exhaustive que l'on peut faire de la niche écologique de la Rémiz penduline.

Ce passereau paludicole est vulnérable et rare, 250 couples recensés comme nicheurs en France, ce qui représente moins de 10 % de l'effectif européen (OLIOSO et VAGNER, 1999).

L'espèce n'est pas nicheuse dans la région Poitou-Charentes. Elle n'est observée qu'en hivernage en Charente-Maritime et dans les Deux-Sèvres. En Charente, une observation en 1988 est considérée comme accidentelle. Le passage de l'oiseau est cependant noté et observé régulièrement sur le même site par Pascal LAVOUE (comm. pers.) de 2001 à 2006, en migration postnuptiale, mais une seule fois en migration pré-nuptiale. Dans la Vienne, la Rémiz penduline *Remiz pendulinus* n'avait jamais été observée jusqu'alors.



Source : Rocamora et Yeatman-Berthelot, 1999

Où et quand a-t-on le plus de chances de rencontrer la Rémiz penduline dans le département de la Vienne ? Au cours de ses migrations pré-nuptiales (mars, début avril) et postnuptiales (septembre, octobre), dans une zone humide, avec présence indispensable de roselières, au bords de lacs, cours d'eau, étangs, bassins d'orage, de décantation, marais, plus ou moins arborés, mais ce n'est pas une constante (OLIOSO et VAGNER, 1999). Ce petit passereau aux haltes migratoires très brèves (moins de 24 h) fréquente des sites d'accueil très ciblés permettant de répondre en toute quiétude à ses exigences vitales (nourrissage, toilette, repos).

Description sommaire du milieu et chronologie des deux observations

Les deux observations de la Rémiz penduline *Remiz pendulinus* ont été effectuées sur les rives du lac de la forêt de Châtelleraut situé au sud de l'agglomération, bordé à l'ouest par une pelouse naturelle parsemée d'une végétation arborescente spontanée (principalement des saules), elle-même jouxtant la forêt domaniale. Le lac est une ancienne gravière aménagée, il comporte dans sa partie occidentale une roselière principale (phragmitaies, thyphaies « massettes ») bordée par des saules.

La première observation de la Rémiz penduline effectuée par Sophie GAUTHIER et Jean LANGOUMOIS le 16 mars 2003, vers 12 h, et l'après-midi, de 15 h à 16 h concerne deux oiseaux affairés à décortiquer des massettes de roseau, afin d'en extraire les graines pour se nourrir. Le lendemain matin, les oiseaux avaient disparu.

La deuxième observation effectuée par Franceline MEYER, Claude AUPETIT, Jean-Paul LANCEREAU et Jean LANGOUMOIS, le 28 mars 2005, de 18 h 30 à la nuit tombante, au même endroit, concerna également

deux individus qui, dans un premier temps, s'affairaient aussi à décortiquer les massettes pour s'alimenter et furent soudain pris d'une certaine fébrilité ; ils se déplaçaient sans cesse, voletant çà et là dans la roselière ; au soleil couchant, les oiseaux retrouvèrent une certaine sérénité. L'une des rémiz très proche de nous (4 à 5 mètres, pas davantage) s'est alors posée entre deux massettes, une patte sur chaque tige à la base de la massette, de la même manière que la Panure à moustache *Panurus biarmicus*, puis, en quelques coups de becs bien ordonnés, elle a tiré les duvets des enveloppes de massettes, sans changer la position de ses pattes, et s'est confectionné un abri douillet pour passer la nuit confortablement. Ensuite, ce fut le calme

absolu. Il ne manquait que la caméra pour immortaliser cette scène inoubliable.

Bibliographie

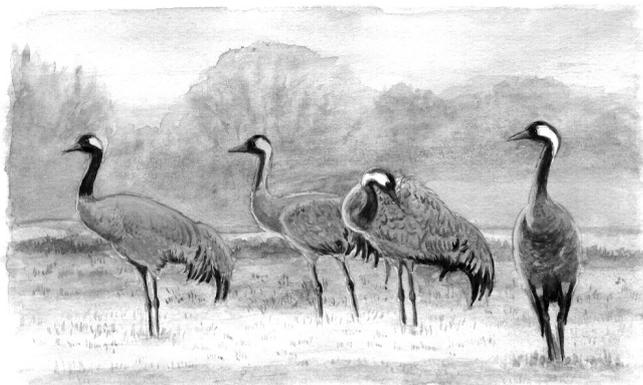
- OLIOSO G. et VAGNER P. (1999). Rémiz penduline. In ROCAMORA G. et YEATMAN-BERTHELOT D. Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation. Société d'Etudes Ornithologiques de France/Ligue pour la Protection des Oiseaux. Paris : 560 p.



Stationnement à la Fouchardière de grues cendrées *Grus grus* pendant la migration prénuptiale en 2006

Roger BOUARD

LPO Vienne, 398 avenue de Nantes
86000 POITIERS



Sur la commune de Sillars, entre Montmorillon et Lussac-les-Châteaux, La Fouchardière est une exploitation agricole qui cultive une grande plaine de plus de trois cents hectares s'étendant aux lieux-dits Les

Marnières et Bagnolet. Dans les années 1960 et 1970 cette plaine était réservée à l'élevage du mouton et de la vache laitière. Actuellement, elle est consacrée à la culture du maïs¹.